



Rôles sur Moodle

Définition

Lorsqu'un utilisateur est inscrit, il est inscrit avec un rôle de manière à limiter ses droits et permissions. Le rôle peut être défini à plusieurs niveaux* :

- Au niveau du système
- Au niveau d'une catégorie de cours
- Au niveau du cours

Les rôles peuvent être cumulés, (Exemple : un enseignant peut aussi avoir le rôle de créateur de cours) et gérés à différents niveaux (Par exemple : on peut être enseignant dans un cours et étudiant dans un autre cours sur la même plateforme).

Un rôle peut aussi être "surchargé" par un autre rôle qui ne modifie pas le rôle de base directement, c'est une bonne pratique pour augmenter les permissions d'un rôle donné.

Un rôle est un ensemble de permissions. Ces permissions étant elles même définies selon des capacités d'actions sur la plateforme.

(*) Voir en bas de page : "Autre contextes d'application des rôles".

L'administrateur local

L'administrateur local a accès à une grande partie des fonctionnalités de la plateforme. Le rôle d'administrateur local a été créé sur mesure de telle sorte qu'un utilisateur ayant ce rôle ait accès à la quasi-totalité des fonctions d'administration de la plateforme, à l'exception de l'installation, la désinstallation de plugins voire l'activation et la désactivation de certains d'entre eux, liés à des usages spécifiques et à forte valeur pédagogique ajoutée.

Gestionnaire

Le rôle de gestionnaire peut être paramétré à deux niveaux :
• Au niveau du système Ce qui différencie le gestionnaire système de l'administrateur local est qu'il n'a pas la possibilité d'administrer la plateforme. Il peut toutefois administrer les cours (cf. 12.3. Gérer les catégories et les cours)
• Au niveau des catégories Le gestionnaire peut uniquement administrer les catégories dont il est gestionnaire. Il ne peut toutefois pas effectuer d'actions dans les cours contenus dans ces catégories dans les versions de moodle anciennes.

Créateur de cours

Les créateurs de cours peuvent uniquement créer de nouveaux cours et n'ont même pas accès au cours qu'ils ont créés.

Enseignant

Les enseignants ont tous les droits sur un cours. Ils peuvent ajouter ou supprimer du contenu ou des utilisateurs.

Etudiants

Les étudiants ont accès aux ressources et activités du cours mais ne peuvent pas agir sur le paramétrage de celui-ci.

Autres contextes d'application des rôles

Dans Moodle, un rôle peut être également créé , modifié, et appliqué, dans un réglage plus sophistiqué, à :

- Une activité de cours (comme dérogation particulière de son rôle dans le cours)
- Un autre utilisateur (pour déclencher des droits et accès à des données propres de cet utilisateur)

Exemples :

- Un rôle de référent sera créé, qui pourra gérer en délégation des créations de comptes sur le dispositif et inscrire les utilisateurs dans les cours.
- Un rôle de manager des compétences sera créé, qui pourra injecter des référentiels et attribuer des plans de formations à des cohortes ou des utilisateurs.

[Guide de démarrage/FAQ sur Moodle](#) - [Voir le Catalogue des services](#) - [Aller à l'index des plugins](#)

From:
<https://docs.activeprolearn.com/> - **Documentation Moodle ActiveProLearn**

Permanent link:
<https://docs.activeprolearn.com/doku.php?id=roles>

Last update: **2026/01/13 07:19**

